

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 1er avril 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 29, 30 et 31 mars 2016

2016 DPA 28 Travaux dans les écoles et collèges des 11e et 12e arrondissements - Convention de groupement de commande - Principe et modalités de passation.

**Mme Alexandra CORDEBARD et M. Jacques BAUDRIER,
rapporteurs.**

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le décret n° 2006-975 du 1^{er} août 2006 portant Code des Marchés Publics, et notamment son article 8 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 16 mars 2016, par lequel Mme la Maire de Paris lui demande l'autorisation d'approuver le principe d'adhésion de la Ville de Paris au groupement de commande pour la mise en œuvre des travaux dans les établissements scolaires du 1^{er} et du 2^d degré des 11^{ème} et 12^{ème} arrondissements ;

Vu l'avis du Conseil du 11^e arrondissement, en date du 14 mars 2016 ;

Vu l'avis du Conseil du 12^e arrondissement, en date du 14 mars 2016 ;

Sur le rapport présenté par Mme Alexandra CORDEBARD, au nom de la 6^e Commission, et par M. Jacques BAUDRIER, au nom de la 5^e Commission,

Délibère :

Article 1 : Est approuvé le principe d'adhésion de la Ville de Paris au groupement de commande pour la mise en œuvre des travaux dans les établissements scolaires du 1^{er} et du 2^d degré des 11^{ème} et 12^{ème} arrondissements.

Article 2 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer la convention constitutive d'un groupement de commandes entre la Ville et le Département de Paris, dont le texte est joint à la présente délibération, afin de permettre la réalisation de travaux dans les écoles et les collèges des 11^{ème} et 12^{ème} arrondissements tels que la modernisation des systèmes de sécurité incendie et la modernisation des sols de cours.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO